



TUNIS (17 septembre 2019) - Le Centre Carter a publié aujourd'hui une [déclaration préliminaire](#) sur l'élection présidentielle tunisienne du 15 septembre, qui a fourni à la Tunisie l'occasion de revigorer la transition politique du pays, de renforcer sa culture démocratique et de se refocaliser sur les réformes qui amélioreront la vie de ses citoyens.

Ma instance indépendante de gestion des élections du pays, connue sous son acronyme ISIE, pour faciliter une plus grande participation des électeurs, le taux de participation aurait été de 45,02%, une baisse décevante qui reflète la désillusion des Tunisiens face à la situation politique et à la trajectoire économique du pays. Néanmoins, les citoyens devraient être fiers du fait que l'élection ait offert un large éventail de candidats et scrutin avec succès, malgré un calendrier condensé de 90 jours rendu nécessaire par le décès du Président Béji Caid Essebsi en juillet.

Fayyad, ancien Premier Ministre de Zulueta, une ancienne parlementaire italienne. L'équipe d'observateurs, composée de citoyens de plus de 30 pays, a visité le jour du scrutin, 317 bureaux de vote et les 27 centres de compilation en Tunisie. Les observateurs n'ont signalé que des irrégularités mineures dans un nombre limité de bureaux de vote visités. La manière de voter.

La déclaration d'aujourd'hui du Centre Carter fournit une évaluation préliminaire, dont les principales conclusions sont décrites ci-dessous. Plusieurs aspects clés du processus électoral doivent encore être achevés, notamment la compilation, l'annonce des résultats finaux et la résolution des plaintes ou des contestations, éventuelles. Le Centre fournira des évaluations supplémentaires, une fois le processus électoral terminé.

En juin, le Parlement a adopté des amendements à la loi électorale qui auraient limité le droit fondamental des citoyens de se présenter aux élections - notamment en interdisant effectivement aux propriétaires de médias et aux dirigeants des organisations caritatives de se porter candidats. Le président Essebsi a refusé de promulguer la loi.

Sa mort soudaine a radicalement modifié la course à la présidence, raccourcissant considérablement le calendrier électoral et faisant pression sur toutes les parties prenantes, pour qu'elles respectent les nouvelles échéances. En effet, la Constitution

Président par intérim. Bien que le Parlement ait adopté des amendements à la loi électorale visant à raccourcir le processus de plaintes et de recours, le nouveau calendrier ne garantit toujours pas que la Tunisie puisse respecter les délais

Fin août, les autorités ont arrêté le candidat Nabil Karoui, qui dominait des sondages d'opinion à la mi-juillet et qui était présumé être la cible des amendements parlementaires avortés, pour blanchiment et évasion fiscale. Sa détention actuelle laisse penser qu'il a été arrêté pour des raisons politiques et jette une ombre sur le processus. De plus, on ignore comment sa détention influera sur sa participation au reste du processus électoral.

certains domaines du cadre juridique pourraient être améliorés, notamment en fixant des délais définitifs et

bas, ce qui encourageait les candidats à dépasser ce plafond et à ne pas déclarer complètement leurs dépenses.

malgré les délais raccourcis prévus à l'article 49 de la loi électorale, le tribunal administratif a été en mesure de traiter toutes les plaintes et tous les recours préélectoraux dans les meilleurs délais. Cependant, tant le pouvoir judiciaire que les plaideurs ont déclaré que les contraintes de temps menaçaient le droit de demander réparation et le contrôle juridictionnel. Le tribunal a fait preuve d'impartialité et de respect d'une procédure régulière, mais n'a pas divulgué publiquement les détails des plaintes et des décisions.

à ce jour, il n'existe pas de cadre juridique spécifique pour les médias en ligne. Les deux tiers des Tunisiens sont des utilisateurs actifs des médias sociaux et Facebook est largement utilisé. La plupart des candidats ont utilisé Facebook pour la publicité payée ciblée. Certains candidats ont publié jusqu'à une douzaine d'annonces par jour, à partir de leurs pages vérifiées. À la veille des élections, le Centre Carter a observé des publicités payantes soutenant un certain nombre de candidatures, diffusées sur leurs pages Facebook vérifiées, ainsi que sur des pages aux affiliations floues, en violation de la période de silence de la campagne.

Le Centre Carter a été accrédité par l'ISIE pour observer les élections et a déployé plus de 90 observateurs qui ont visité 317 bureaux de vote ainsi que les 27 centres de compilation.

Il est présent en Tunisie depuis 2011. Il a assisté aux élections de l'Assemblée nationale constituante de 2011, aux élections présidentielles et législatives de 2014, ainsi qu'au processus d'élaboration de la Constitution qui a abouti à l'adoption de la Constitution en janvier 2014.

Pour ces élections, le Centre Carter a déployé une mission principale en mai 2019. À la mi-juillet, le Centre - en collaboration avec l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique - a déployé 16 observateurs à long terme. L'équipe principale et les observateurs à long terme représentent 18 pays différents.

Le Centre restera en Tunisie pour observer le processus de compilation finale et la résolution des
sera des élections législatives et,

Centre est de fournir une évaluation impartiale de la qualité générale du processus électoral, de promouvoir un processus inclusif pour tous les Tunisiens et de démontrer son soutien à sa transition démocratique.

Le Centre Carter évalue le processus électoral tunisien par rapport à la Constitution tunisienne, au cadre juridique électoral national et aux obligations découlant des traités internationaux et des normes électorales internationales. La mission d'observation du Centre est menée conformément à la Déclaration de principes pour l'observation d'élections internationales.

Le Centre souhaite remercier les responsables tunisiens, les membres des partis politiques, les membres de la société civile, les particuliers et les représentants de la communauté internationale qui ont généreusement offert leur temps et leur énergie pour faciliter les efforts du Centre visant à observer le processus des élections présidentielles.

Contact: Soyia Ellison, soyia.ellison@cartercenter.org

Don Bisson +216 21 76 82 08 ou don.bisson@cartercenter.org

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Centre Carter a contribué à améliorer la vie des habitants de plus de 80 pays en résolvant les conflits; Faire progresser la démocratie, les droits de la personne et les opportunités économiques; prévenir les maladies; et améliorer les soins de

promouvoir la paix et la santé dans le monde entier.